

4. POPULATION ETUDIEE

4.2. Taux de Participation

Afin d'atteindre l'objectif de 10.000 personnes interrogées, 35.023 ménages ont été sélectionné au hasard sur base du Registre National. 11.568 ménages ont été invités à participer à l'enquête (les 23.500 autres étant des ménages de réserve) : 4.664 ont finalement participé à l'enquête, 3.303 ménages ont refusé de participer et 3.601 n'ont pas pu être contactés pour diverses raisons.

Quelques définitions des termes qui seront utilisés ici permettront de clarifier la discussion :

- les ménages pour lesquels il n'a pas été possible de réaliser une interview, quelle qu'en soit la raison, sont les non participants (NP);
- ménages qui ont clairement refusé de participer à l'enquête sont les non répondants (NR);
- les ménages avec lesquels il n'a pas été possible de prendre contact sont les non "atteignables" (NA).

Il était très important d'étudier les caractéristiques des ménages qui ont refusé de participer à l'enquête (NR), et de ceux qui n'ont pas pu être contactés (NA), et ceci aussi bien d'un point de vue :

- analytique et statistique (interprétation des données) : les NP peuvent influencer les résultats parce qu'ils sont peut-être différents des ménages qui ont accepté de participer;
- que d'un point de vue organisationnel : planification d'une prochaine enquête afin d'augmenter les chances de toucher la prochaine fois les ménages qui avaient tendance à refuser, par exemple.

Ménages qui n'ont pas pu être contactés (NA).

Parmi les ménages qui ont été invités à participer à l'enquête, il n'a pas été possible, pour diverses raisons, de contacter 3.601 d'entre eux (impossible de prendre contact que ce soit par téléphone ou par une visite sur place, décision administrative de cesser les démarches parce que l'objectif a été atteint pour la région, changement d'enquêteur, décès de la personne, ...).

Le pourcentage global de ménages avec lesquels il n'a pas été possible de prendre contact (NA) (standardisé par province, par âge et par sexe de la personne de référence), est de 24% (Tableau 3.9.). Il n'est pas possible à priori de déterminer si ces ménages auraient accepté ou non de participer à l'enquête s'ils avaient été contactés.

Tableau 3.9. *Nombre de ménages invités, les contacts et les non contacts, les refus et les participants à l'Enquête de Santé, Belgique, 1997.*

	Invités	Pas de contact (%) – (NA)	Contactés	Refus (%) – (NR)	Participation (%)
Belgique	11568	24,5	7967	39,5	60,5
Age*					
0-14	48	62,8	15	46,7	53,3
15-14	693	48,3	333	36,7	63,3
25-34	2038	29,3	1271	31,0	69,0
35-44	2009	24,0	1045	34,1	65,9
45-54	1894	22,5	1350	40,8	59,2
55-64	1630	21,0	1196	41,8	58,2
65-74	1804	20,3	1376	45,6	54,4
75+	1452	27,7	1021	49,4	50,6
Sexe*					
Femme	3790	22,9	5497	37,8	62,2
Homme	7778	28,9	2470	44,2	55,8
Nationalité*					
Belge	9612	22,4	6939	39,1	60,9
Non Belge	1956	42,3	1028	42,9	57,1
Région					
Flandre	3210	20,2	2521	39,0	61,0
Bruxelles	4685	41,1	2757	42,6	57,4
Wallonie	3673	26,2	2689	39,2	60,8
Taille ménage					
1	4970	35,9	2895	41,6	58,4
2	3216	20,3	2410	42,6	57,4
3	1594	17,0	1238	39,9	60,1
4+	1788	17,3	1424	31,3	68,7

(*) les caractéristiques (âge, sexe,...) sont celles qui sont mentionnées pour la personne de référence de chaque ménage dans le Registre National.

La proportion de ménages qu'il n'a pas été possible de contacter est plus élevée :

- lorsque la personne de référence a entre 15 et 24 ans (63%);
- lorsque la personne de référence est un homme (29%);
- à Bruxelles (41%);
- lorsque la personne de référence n'est pas belge; (42%).
- lorsque la personne de référence vit seule (36%).

Ménages qui ont refusé de participer (NR).

Une partie des ménages (3.303) invitées à participer, qui ont eu un contact avec l'enquêteur, ont explicitement refusé de participer. Le pourcentage global de ménages qui ont refusé de participer (NR) (standardisé par province, par âge et par sexe de la personne de référence), est de 39,5%. Inversement, le taux de participation est de 60,5%.

Le taux de participation varie en fonction des caractéristiques du ménage (Tableau 3.9.) :

- il diminue chez les personnes âgées;
- il est plus bas lorsque la personne de référence est un homme; (56%)
- il est plus bas lorsque la personne de référence est un résident non belge; (57%)
- il est plus bas à Bruxelles (57%);
- il augmente avec la taille du ménage.

Participation et interprétation des résultats.

Il est légitime de se demander si le fait qu'un certain nombre de ménages ne participent pas à l'enquête n'a pas une influence sur les résultats. Théoriquement, on aurait pu évaluer l'ampleur du biais potentiel par un processus d'imputation multiple mais cette procédure n'a pas été mise en œuvre car les informations disponibles à propos des ménages n'étaient pas suffisantes. Il est possible en outre que l'utilisation de facteurs de pondération (notamment en fonction de l'âge, du sexe, de la taille du ménage et de la région de résidence) lors de l'analyse des données, viennent compenser, en partie du moins, les effets éventuels liés aux biais de non participation.

Refus de répondre à une question (INR - "item non réponse").

Au total 10.225 individus ont été interrogés dans le cadre de l'Enquête de Santé. Un certain nombre d'entre eux ont refusé de répondre à une plusieurs questions. Le pourcentage de non réponse est en général très bas (0 à 2-3%) mais il peut monter dans certains cas jusqu'à 11%. Si le nombre de non réponse est négligeable lorsque l'on prend une question isolée, ce n'est toutefois pas toujours réel dans les cas où il est nécessaire, comme dans la construction d'un score par exemple, de combiner plusieurs questions. Un processus d'imputation multiple, basé ici sur le sexe du répondant, son âge, le lieu de résidence, le niveau d'instruction et de revenu et enfin ses habitudes tabagiques, a été réalisé.

Les « Odds » ratio estimés après imputation sont légèrement plus faibles (les différences sont moins marquées) mais inversement, les intervalles de confiance sont plus petits (les estimations sont plus fiables). Toutefois, les conclusions restent identiques.